

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU COMITÉ CHARENTE ATHLÉTISME 2025 2029

Le Comité Charente Athlétisme, organe déconcentré de la FFA, se doit d'appliquer le plan de développement Fédéral et sur celui de la LIGUE NOUVELLE AQUITAINE pour développer le sien tout en respectant les spécificités de son département à caractère rural avec deux villes importantes.

Le Comité accompagne les 10 clubs du département selon leur typologie. Il aide les clubs ruraux qui ont moins de moyens à diversifier leurs offres, afin d'être en adéquation avec leur territoire, et à former leurs bénévoles pour leur permettre d'être labellisé dans au moins un secteur.

La Charente ne dispose que de 3 stades pouvant accueillir des compétitions avec toutes les disciplines et ne dispose pas de salle. En revanche, sur leurs installations, les clubs ruraux organisent des compétitions de jeunes, et les collèges ou lycées mettent bien souvent à disposition les gymnases pour les compétitions en salle.

Tous les clubs disposent de parcours de cross.

L'accompagnement et la formation sont au cœur de nos actions en faveur des clubs, le fonctionnement de ceux-ci repose sur les bénévoles, seuls deux clubs emploient soit des salariés ou auto-entrepreneurs

Pour cette mise en œuvre le Comité s'appuie sur la compétence de nos salariés.

Le Comité est à l'écoute des clubs

I) LE STADE

Selon la typologie des clubs, l'accompagnement et la formation seront adaptés.

A) Accompagnement

- Harmonisation du calendrier des compétitions : rôle de la CSO départementale.
- Le Comité se doit d'être présent sur toutes les compétitions organisées sur le territoire.
- Organisation des stages départementaux.

- Organisation des Championnats-départementaux-en collaboration avec les clubs
- Accompagnement les athlètes aux stages régionaux.
- Gestion des dossiers d'aides aux athlètes de haut niveau attribuées par le Conseil départemental

B) Formation

Améliorer la formation des bénévoles licenciés dans les clubs

Le Comité assure une formation adaptée aux besoins (appui sur l'OFA) pour :

- les encadrants : formation théorique et en situation sur le terrain auprès des jeunes athlètes,
- les officiels et dirigeants.
- Sensibilisation des athlètes aux incivilités : prévention dopage et lutte contre les violences

C) Encadrement

Le comité assure :

- l'encadrement de la section sportive du Lycée du LISA (lycée de l'image et du son), avec le club
- l'encadrement de la section sportive du collège Pierre Bodet d'Angoulême avec le club
- l'encadrement d'un centre d'entraînement départemental qui permet aux lycéens et étudiants hors Angoulême-inscrits aux lycées et facultés de continuer à s'entraîner.
- Développer les classes à horaires aménagés avec les clubs

D) Communication

Le Comité communique sur :

- le calendrier des compétitions : via le site internet et Facebook,
- les compétitions : valorisation des compétitions et des participants via des articles avant et après compétitions sur le site internet, et réseaux sociaux.
- les informations provenant de la FFA et de la ligue.
- Aide les clubs pour leur communication : site internet et réalisation de flyers

II) L'ÉDUCATION ATHLÉTIQUE

Selon la typologie des clubs, l'accompagnement et la formation seront adaptés.

La commission jeune relaye les actions de la CNJ et CRJ

A) Accompagnement :

Le Comité accompagne les clubs sur les points suivant :

- Harmonisation du calendrier des compétitions : rôle de la CSO départementale et de la commission des jeunes pour les BE et MI
- Accompagnement des clubs pour s'approprier les outils fédéraux : Pass Athlé, Pass athlète, opération kinderJoy, Pouss'athlon...
- Organisation de stages

B) Formation

Le Comité, avec l'appui de l'OFA, forme des encadrants pour les jeunes catégories, et des jeunes officiels, formation initiale et continue

Sensibilisation des jeunes aux incivilités : prévention dopage et lutte contre les violences

C) Promotion

Le Comité réalise les actions suivantes :

- Aider à la promotion de leurs actions des clubs par le biais de la communication via son site internet, les réseaux sociaux, la réalisation d'affiches, tout autre canal de promotion
- Convention entre l'éducation nationale et le Comité qui permet d'intervenir dans les écoles primaires, et de faire ainsi le lien avec les clubs locaux en favorisant la passerelle club / éducation nationale.
- Participation à toutes les journées USEP.
- Proposition et participation à toutes les actions de l'UNSS.
- Faire le relais des actions FFA Éducation Nationale.

III) LA FORME ET SANTÉ

Avec la formation « coach athlé santé » de notre agent de développement, nous intensifions notre action sur le SPORT SANTÉ en s'appuyant sur :

- **Les actions de la commission** ATHLE FORME SANTE de la ligue
- **Le Plan Santé Bien Etre Nouvelle Aquitaine** (construit en collaboration avec l'ARS, la DRJS et le CROS) à la suite des différentes études attestant du faible niveau d'activité physique et du niveau de sédentarité élevé, aussi bien chez les jeunes que chez les adultes.
- **La formation** des encadrants des clubs pour la pratique de la marche nordique, en leur assurant compétences et qualifications
- Appropriation des outils fédéraux
- **L'accompagnement** des clubs grâce à la création d'une commission Forme et Santé au sein du Comité, qui a pour but d'étudier les possibilités de structurer ceux-ci . Cette commission contribue à :

- La création de sections de Forme et Santé, référent club...
- La promotion de l'activité physique pour toutes les tranches d'âges en proposant des rassemblements conviviaux qui associent des non adhérents.
- Au développement du sport entreprise, et-collectivités, évaluations physiques des salariés pour les orienter vers une activité physique
- Utilisation du diagnoform et diagnokid
- Depuis notre labellisation PEPS auprès des acteurs de santé, le sport sur prescription médicale est à développer
- La communication grâce au site internet

IV) RUNNING

Selon la typologie des clubs, l'accompagnement et la formation seront adaptés, ce secteur est à fort potentiel pour le développement.

La commission running est très active en assurant :

- La formation en appui de l'OFA :

- organisation de stages spécifiques,
- formation d'entraîneurs et d'officiels
- formation des utilisateurs du matériel de chronométrie.

- L'accompagnement :

- harmonisation des compétitions de running.
- information sur la réglementation,
- mise à disposition du matériel de chronométrie,
- instructions des dossiers d'organisation,
- mesurage des parcours
- Validation sur calorg

- La Communication :

- organisation de Challenge en collaboration avec le Conseil Départemental,
- calendrier des courses,
- site internet valorisation des manifestations
- Invitation des licencié(e)s UNSS au championnat départemental de cross.